

# • COMMISSION DE DISCIPLINE

- **Etaient présents** : M<sup>r</sup> HACHEROUF    ABDENOUR  
    M<sup>r</sup> SAAD                                    AMAR  
    M<sup>r</sup> CHERIGUI                                AMAR

- **Ordre du jour** :

➤ *Reprise affaire n°43, rencontre FCT-JSCO coupe de wilaya Seniors (1/2 finale) du 13/05/2017*

Séance du **23/05/2017** B.O N°37

## -- COUPE DE WILAYA-- AFFAIRE N°43: RENCONTRE FCT-JSCO DU 13/05/2017 A TIZI OUZOU

- Après lecture de la feuille de match.
- Après étude des rapports des arbitres (principal, 1<sup>er</sup> assistant et 2<sup>eme</sup> assistant).
- Après audition de l'arbitre principal.
- Après étude du rapport du commissaire au match.
- Après étude du rapport du CSA/FCT et après examen des pièces versées au dossier.
- Après étude du rapport du CSA/JSCO et après examen des pièces versées au dossier.
- Après audition des dirigeants du CSA/JSCO
- Après audition du président du CSA/FCT
  
- Attendu que la rencontre n'a pas eu sa durée réglementaire car arrêtée à la 89<sup>eme</sup> minute de jeu suite à une bagarre générale entre les joueurs des deux équipes.
  
- Attendu que les joueurs seniors ci-dessous mentionnés ont été clairement cités et identifiés par les officiels de match comme étant les principaux instigateurs de la bagarre :
  - BENALIA        LAMINE        licence n° 0909 FCT
  - BOUTAOUS    MASSINISSA    licence n° 1118 JSCO
  
- Attendu que M<sup>r</sup> HAMDACHE AHCENE président de section du CSA/FCT qui se trouvait dans la tribune officielle (non inscrit sur la feuille de match mais clairement identifié en tant que tel) a pénétré sur le terrain et a proféré des insultes, des menaces et des obscénités envers les arbitres, plus particulièrement envers l'arbitre principal.
  
- Attendu que M<sup>r</sup> HAMDACHE AHCENE président de section du CSA/FCT a tenté d'agresser l'arbitre principal de la rencontre.
  
- Attendu que M<sup>r</sup> HAMDACHE AHCENE président de section du CSA/FCT a agressé des joueurs de l'équipe adverse.

- Attendu qu'après une attente d'environ trente minutes et en raison de la cohue générale interminable et du climat hostile et violent qui prévalaient entre les deux équipes, avec en sus beaucoup de blessés de part et d'autres, les officiels de match ont décidé d'arrêter définitivement la rencontre.

**POUR TOUT CE QUI PRECEDE, LA COMMISSION DECIDE :**

- Match perdu pour les deux (02) équipes (FCT et JSCO) pour bagarre générale entre joueurs ayant entraîné l'arrêt définitif de la rencontre. (Art 117, alinéa 3)

BENALIA	LAMINE	0909	FCT	<b>3M/F + 10.000 DA</b> , instigateur à la bagarre ayant entraîné l'arrêt définitif de la rencontre. (Art 117, alinéa 3)
HAMDACHE	AHCENE	<b>PRESIDENT de SECTION</b>	FCT	<b>Deux (02) années fermes de suspension de toute fonction officielle + 20.000 DA</b> pour atteinte à la dignité et à l'honneur des arbitres, tentative d'agression envers arbitre principal et agression envers joueurs adverses. (Art 113, 120, 124 et 150)
BOUTAOUS	MASSINISSA	1118	JSCO	<b>3M/F + 10.000 DA</b> , instigateur à la bagarre ayant entraîné l'arrêt définitif de la rencontre. (Art 117, alinéa 3)
ABBASSENE	AKLI	1101	JSCO	<b>2M/F + 2000 DA</b> pour CD + CD
ABBASSENE	AKLI	1101	JSCO	<b>4M/F + 2500 DA</b> pour menaces envers arbitre principal (Art 122)
ALI AHMED	SOFIANE	1115	JSCO	<b>1M/F + 1000 DA</b> POUR CD

**DOSSIER TRANSMIS AU BUREAU DE LIGUE.**